Ville de Schiltigheim Service des Affaires scolaires et périscolaires



Tarifs périscolaires Tarifs applicables à compter du 01/09/2021

I - RESTAURATION SCOLAIRE	Tarif	Type de facturation
- tarif TS	1,00 €	journalier
- tarif T1	2,60 €	journalier
- tarif T2	3,90 €	journalier
- tarif T3	4,70 €	journalier
- tarif T4	5,50 €	journalier
- tarif T5	5,90 €	journalier
- tarif T6	6,20 €	journalier
- tarif T7	6,50 €	journalier
- tarif T8	7,00 €	journalier
- enfants dépendants des associations à vocation d'intérêt général et reconnues d'utilité public ou dont leurs missions ont été reconnues d'utilité publique	5,90 €	journalier
- tarif hors-commune	7,50 €	journalier
- accueil PAI sans repas	3,00 €	journalier
- accueil PAI sans repas en hors commune	4,00 €	journalier
- repas "tiré du sac" suite à une décision de la ville	3,00 €	journalier
- repas occasionnel pour les parents	7,50 €	journalier
- repas occasionnel pour les parents hors commune	7,50 €	journalier
- repas personnel encadrant ou AVS	3,00 €	journalier
- repas non réservé	Tarif doublé	journalier
II - ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DES MATERNELLES	Tarif	Type de facturation
Accueil du matin de 7h45 à 8h05		
- tarif T1	0,20 €	journalier
- tarif T2	0,27 €	journalier
- tarif T3	0,35 €	journalier
- tarif T4	0,37 €	journalier
- tarif T5	0,44 €	journalier
- tarif T6	0,48 €	journalier
- tarif T7	0,50 €	journalier
- tarif T8	0,55 €	journalier
- tarif hors-commune	0,60 €	journalier
Garderie "Temps Pause" Midi		
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h45 - 12h15		
- tarif T1	0,20 €	journalier
- tarif T2	0,27 €	journalier
- tarif T3	0,35€	journalier
- tarif T4 - tarif T5	0,37 €	journalier journalier
- tarif 15 - tarif T6	0,44 € 0,48 €	journalier journalier
- tarif T7	0,40 €	journalier
- tarif T8	0,55 €	journalier
- tarif hors-commune	0,60 €	journalier

Accueil du soir de 16h15 à 18h15		
- tarif T1	0,71 €	journalier
- tarif T2	1,10 €	journalier
- tarif T3	1,30 €	journalier
- tarif T4	1,40 €	journalier
- tarif T5	1,62 €	journalier
- tarif T6	1,73 €	journalier
- tarif T7	1,80 €	journalier
- tarif T8	1,95 €	journalier
- tarif hors-commune	2,07 €	journalier
Retards en périscolaire	6,00 €	par 1/4 d'heure entamé
III - ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DES ÉLÉMENTAIRES	Tarif	Type de facturation
Accueil du matin de 7h45 - 8h20		
- tarif T1	0,20 €	journalier
- tarif T2	0,27 €	journalier
- tarif T3	0,35 €	journalier
- tarif T4	0,37 €	journalier
- tarif T5	0,44 €	journalier
- tarif T6	0,48 €	journalier
- tarif T7 - tarif T8	0,50 €	journalier
- tarif hors-commune	0,55 € 0,60 €	journalier iournalier
- tall nois-commune	0,00 €	journaliei
Accueil du soir de 16h30 à 18h15		
- tarif T1	1,18 €	journalier
- tarif T2	1,85 €	journalier
- tarif T3	2,15 €	journalier
- tarif T4	2,35 €	journalier
- tarif T5	2,70 €	journalier
- tarif T6	2,77 €	journalier
- tarif T7	2,97 €	journalier
- tarif T8	3,24 €	journalier
- tarif hors-commune	3,44 €	journalier
Retards en périscolaire	6,00 €	par 1/4 d'heure entamé

Tarif TS : 0 € à 349,99 € inclus Tarif T1 : \geq 350 € et \leq 499,99 € Tarif T2 : \geq 500 € et \leq 749,99 € Tarif T3 : \geq 750 € et \leq 999,99 € Tarif T4 : \geq 1000 € et \leq 1249,99 € Tarif T5 : \geq 1250 € et \leq 1499,99 € Tarif T6 : \geq 1500 € et \leq 1749,99 € Tarif T7 : \geq 1750 € et \leq 1999,99 €

Tarif T8 : ≥ 2000 €

Les tarifs de T1 à T8 seront appliqués exclusivement aux **familles schilikoises** sur présentation du quotient familial calculé par la CAF. Ce quotient sera appliqué en fonction de sa date de présentation. En l'absence de présentation du quotient familial, le tarif le plus élevé (T8) sera appliqué.

Remises et majorations

Remise de 10% sur le <u>coût global de l'activité</u> dès lors que 2 enfants ou plus, d'un même foyer fiscal sont inscrits à la même activité et sur la même grille tarifaire. Cette remise ne s'applique pas sur la restauration scolaire.

<u>Majoration</u> de 30% si réservation hors-délai pour l'accueil du matin, le temps de pause du midi et l'accueil du soir

Pas de remise appliquée sur les tarifs hors commune.

Le tarif schilickois T5 sera appliqué pour les élèves scolarisés dans des filières spécifiques qui n'existent pas dans leur commune d'origine (SISES, CLIS).